Vos élus communautaires



Grand Lieu Communauté est administrée par un Conseil Communautaire composé de 42 membres.

Le conseil communautaire

Le Conseil prend les décisions, détermine les grands projets à mener sur le territoire et vote les budgets. Chacune des communes membres y est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants.
Il est composé de la manière suivante :

- 2 représentants pour Saint Lumine de Coutais
- 3 représentants pour La Limouzinière
- 4 représentants pour les communes du Bignon, Geneston, Montbert et Saint Colomban
- 6 représentants pour La Chevrolière et Pont Saint Martin,
- 9 représentants pour Saint Philbert de Grand Lieu

Les comptes-rendus

Le bureau communautaire

Le Bureau communautaire est composé du Président et de 8 Vice-Présidents, représentant chacun une commune. Son rôle est d’instruire les dossiers et projets issus du travail des commissions. Il ouvre des débats avant la présentation des sujets en conseil.

Les membres du bureau

Johann BOBLIN Président de Grand Lieu Communauté Maire de La Chevrolière	**Loïc PLANET** Vice-président en charge des pratiques aquatiques Maire du Bignon	**Karine PAVIZA** Vice-Présidente en ch cohésion sociale et d sensibilisation des pu écologique Maire de Geneston
Frédéric LAUNAY Vice-président en charge des finances et de la mutualisation Maire de la Limouzinière	**Jean-Jacques MIRALLIE** Vice-président en charge des espaces et des bâtiments communautaires et de l'informatique Maire de Montbert	**Yannick FETIVEAU** Vice-président en cha l'urbanisme Maire de Pont Saint M
Patrick BERTIN Vice-président en charge de l'assainissement Maire de Saint Colomban	**Bernard COUDRIAU** Vice-président en charge de la gestion des déchets ménagers Maire de Saint Lumine de Coutais	**Stéphan BEAUGE** Vice-président en cha Maire de Saint Philbe

Les commissions

9 commissions sont chargées d’étudier ou donner un avis sur les questions soumises au Conseil communautaire. Elles sont aussi une instance d’information sur l’état d’avancement des projets..

Liens utiles

- Règlement intérieur 2020-2026 (Pdf)